

BORNE ANTI-STATIONNEMENT AUTORELEVABLE EN PLASTIQUE Référence : 03804



RESUME

La borne anti-stationnement autorelevable en plastique est conçue pour s'intégrer parfaitement dans les cœurs de ville.

Fait en France et en polyéthylène, cet élément à l'aspect fonte saura enjoliver vos zones urbaines.

Traitée anti-UV, la borne est autorelevable à mémoire de forme, ce qui la rend durable et résistante aux chocs !

Retrouvez également

Les points forts :

- Fabriquée en France
- Design effet fonte
- Autorelevable à mémoire de forme
- Résistante et légère grâce à sa matière
- Traitement anti-UV
- Film rétro réfléchissant et fixation platine anti-corrosion en option

Afin de sécuriser au mieux vos zones, retrouvez [notre panneau interdiction de stationner - B6A1](#) !



DECLINAISONS

Fixation	Film rétro-réfléchissant
Sans	Avec
Sans	Sans

Sur platine acier	Avec
Sur platine acier	Sans

DESCRIPTION

Qu'est-ce que la borne anti stationnement en plastique ?

La borne anti-stationnement autorelevable en plastique est un outil de signalisation qui protège les cyclistes des accidents de la route et assure la sécurité des piétons sur la chaussée. Elle peut également être installée pour protéger des bâtiments comme les monuments et les écoles ou pour interdire le stationnement sauvage dans certaines zones.

Fabriquée en France, la borne anti-stationnement possède un design moderne grâce à son aspect imitation fonte. Grâce à ce dernier, les conducteurs seront plus vigilants afin de ne pas abîmer leur véhicule. Cette borne avec structure monobloc rotomoulée en polyéthylène (PEBD) est à la fois légère et résistante. En effet, en plus d'être traité anti-UV, l'élément est renforcé à sa partie basse.

Comparée à d'autres matériaux, la borne est facile à manipuler, ce qui réduit considérablement les risques d'accident sur les chantiers. De plus, elle est autorelevable à mémoire de forme. Ainsi, en cas d'impact, la borne absorbera le choc en se déformant, réduisant ainsi les dommages reçus par la voiture et la chaussée. La borne retrouvera sa forme initiale après la collision et ne présentera que de minimes séquelles.

Pour plus de visibilité, vous pouvez ajouter en option un film rétroréfléchissant de classe 2 à votre borne !

Pour baliser vos zones urbaines, retrouvez notre [large gamme de bornes et bordures anti-stationnement](#) !

Idéale pour délimiter le bord des routes, des espaces privés et des espaces verts, découvrez [la borne anti-stationnement en](#)

[bois](#) !

Nécessaire sur de nombreuses routes, n'oubliez pas d'indiquer aux usagers la présence de pistes cyclables avec [le pochoir cycliste](#) et de la [peinture blanche certifiée](#).

Comment installer la borne anti-stationnement plastique ?

Cet élément est rapide et simple à installer. Vous avez deux possibilités pour fixer notre borne :

- À sceller avec une douille M12 de 140 mm. Attention, cette dernière [est vendue séparément ici](#).
- Avec une platine d'ancrage anti-arrachement traitée anti-corrosion de Ø 250 mm, proposée dans l'onglet "fixation". Cette platine répartit les efforts sur le disque qui est aux dimensions de la balise autorelevable. Ainsi, grâce à cette méthode de fixation, la borne aura une bien meilleure tenue à l'arrachement et au cisaillement qu'avec une fixation traditionnelle.

Que dit la loi sur les bornes dans le milieu urbain ?

Le stationnement sauvage est l'un des grands problèmes urbains. Parmi ces derniers, on comprend l'encombrement excessif du trottoir, l'entrave au déplacement des piétons et le stationnement en double file par exemple. Selon le Code de la Route, le stationnement sur trottoir est qualifié de « gênant » et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et pourraient être passibles d'une amende.

Afin d'inciter les usagers à respecter la loi, on a recours aux bornes urbaines. C'est le Code de la Route qui encadre l'implantation des bornes et bordures dans le milieu urbain.

Pour en savoir plus concernant les mobiliers urbains de nos zones urbaines, nous vous invitons à découvrir notre [article de blog](#) dédié à ce sujet !

Caractéristiques de la borne anti-stationnement en plastique

Hauteur :

- 650 mm

Largeur de la base :

- Ø 250 mm

Matériaux :

- Polyéthylène basse densité (PEBD) traité anti-UV

Couleur :

- Noire

Options :

- Film rétroréfléchissant de classe 2
- Platine d'ancrage anti-arrachement (Ø 250 mm)

Poids :

- 3 kg

